



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 104019

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur un incident de circulation extrêmement grave qui a failli coûter la vie à 88 enfants de Maisons-Laffitte. Le 31 mars 2017, à 11 heures 30, sur l'autoroute A40 après le viaduc de Nantua, le conducteur d'un bus à double étage d'une société de transports publics d'Île-de-France s'est mis à conduire son véhicule en divaguant sur l'autoroute au risque de franchir le parapet et de tomber dans le vide. À la suite du contrôle des gendarmes, le conducteur s'est révélé être sous l'emprise de stupéfiants. Il aurait déjà été condamné par la justice à ce sujet, ce qui serait une récidive. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures efficaces de contrôle il compte mettre en place pour empêcher tout conducteur de bus de transports publics ou de poids lourds de prendre le volant et de conduire alors qu'il est sous l'emprise de stupéfiants.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104019

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mai 2017](#), page 3396

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)